




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2023-215**

Séance publique du

9 juin 2023

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20230609- lmc1238248-DE-1-1
Date de signature : 15/06/2023
Date de réception : mercredi 14 juin 2023
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ACQUISITION DE DEUX ŒUVRES D'ART AVEC INSCRIPTION A L'INVENTAIRE
RÉGLEMENTAIRE DES COLLECTIONS DU MUSÉE GRANET**

Le 9 juin 2023 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 2 juin 2023, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sellam HADAOU, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Joëlle CANUET à Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Rémi CAPEAU à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jean-François DUBOST à Madame Odile BONTHOUX, Madame Frédérique DUMICHEL à Madame Dominique AUGÉY, Madame Elisabeth HUARD à Madame Laurence ANGELETTI, Madame Claudie HUBERT à Madame Agnès DAURES, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Perrine MEGGIATO à Madame Amandine JANER, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Arlette OLLIVIER à Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Alain PARRA à Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Francis TAULAN à Madame Stéphanie FERNANDEZ, Madame Françoise TERME à Madame Brigitte BILLOT, Madame Solène TRIVIDIC à Madame Laure SCANDOLERA.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Françoise COURANJOU.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
et Attractivité
Musée Granet et ses annexes

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 JUIN 2023

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : ACQUISITION DE DEUX ŒUVRES D'ART AVEC INSCRIPTION A L'INVENTAIRE RÉGLEMENTAIRE DES COLLECTIONS DU MUSÉE GRANET - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Après réception de l'avis favorable de la commission scientifique régionale des collections des musées de France du 5 avril 2023, il vous est proposé d'avaliser l'acquisition de deux œuvres d'art acquises par achats, et de les affecter à l'inventaire réglementaire des collections du Musée Granet.

Le Musée Granet poursuit l'ambitieuse politique d'acquisition d'œuvres pour ses collections permanentes qu'il conduit depuis plusieurs années.

Les deux œuvres proposées permettent d'une part de renforcer son fonds de peintures anciennes et d'autre part d'enrichir les collections par la création contemporaine.

- **Giovanni Battista Spinelli (attribué à), *Judith se préparant à trancher la tête d'Holopherne*, huile sur toile, vers 1650.**

L'œuvre est acquise pour la somme de 150 000 € avec l'aide au financement du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées et de Mécénat.

Né et formé à Bergame, Giovanni Battista Spinelli (Bergame/Chieti, 1607-Ortona, 1657) est surtout connu comme dessinateur, à travers une production graphique majoritairement conservée au musée des Offices à Florence et à la Bibliothèque municipale de Sienne. Il se rend à Naples dans les années 1640-1650. D'abord attiré par les œuvres naturalistes de Battistello et celle des caravagesques (Vouet, Saraceni, Honthorst, le Maître de l'Annonce aux bergers), il subit ensuite l'influence de Massimo Stanzione dont il fréquenta sans doute l'atelier, en proposant des compositions plus amples et lumineuses comme dans les deux chefs d'œuvre peints conservés aux Offices également, le *Triomphe de David* (vers 1630, huile sur toile, 259 × 308 cm) et *David apaisant Saül* (vers 1630, huile sur toile, 253 × 309). Il s'oriente même vers un classicisme tempéré autour des années 1640, correspondant au second séjour napolitain d'Artemisia Gentileschi et aux recherches de composition et d'élégance classicisante d'Andrea Vaccaro.

Judith s'appêtant à trancher la tête d'Holopherne traite l'iconographie caravagesque de manière singulière : l'héroïne biblique apparaît de face, dévoilée dans le geste de brandir l'épée meurtrière par une servante au premier plan qui soulève un pan de rideau.

La toile, interprétant un thème biblique de manière profane et vraisemblablement réalisée pour un commanditaire privé et laïc, est l'un des exemples les plus aboutis dans l'œuvre de l'artiste par sa capacité à synthétiser diverses influences tout en exprimant un style original caractérisé par la sensualité des figures et une rigueur formelle de composition.

L'œuvre de Spinelli viendrait enrichir un riche ensemble muséal napolitain du XVIIe siècle comme un jalon manquant dans une continuité d'œuvres influencées par le naturalisme riberesque (premier Stanzione, Maître de l'Annonce aux bergers) d'une part et tentées par le baroque d'autre part (Prete, Simonelli), aux côtés d'œuvres aux recherches classicisantes à la thématique religieuse (Vaccaro) ou antique (Palumbo).

- **Ismaël Joffroy-Chandoutis, *Virtual Kintsugi*, vidéo 11'50 min, 2022.**

L'œuvre est acquise pour la somme de 4000 € auprès de l'artiste.

La vidéo *Virtual Kintsugi* a été créée dans le cadre de l'exposition « Sphère Code Cylindre » au Musée Granet (janvier-mars 2023), réunissant huit artistes intergénérationnels de l'art numérique et de l'art contemporain et faisant référence à la citation célèbre de Paul Cézanne « Sphère cône cylindre » qui amorce la révolution picturale entamée tout en faisant allusion à l'écriture informatique.

Le Kintsugi est une technique ancestrale japonaise consistant à réparer un objet brisé - généralement une céramique - avec de l'or, qui vient ainsi souligner les fissures au lieu de les masquer. S'inspirant de l'esprit Kintsugi, Ismaël Joffroy Chandoutis s'est emparé d'un corpus de dix œuvres issues des collections du Musée Granet et recouvertes par un facing intégral pour les « réparer » virtuellement.

Présentant des dégradations de surface, ces œuvres ont été anciennement recouvertes d'un papier japon neutre qui masque entièrement la surface de la toile, leur ôtant ainsi l'image, l'iconographie qui les définit et les caractérise.

Les photographies de ces œuvres ainsi voilées ont été proposées à un groupe de personnes qui ont livré leurs observations et commentaires. Cette somme a été la source du travail de l'artiste qui a institué un dialogue avec le logiciel d'intelligence artificielle Dall-E à partir d'un protocole co-écrit avec l'agent conversationnel Chat-GPT.

C'est ainsi toute l'histoire de l'art, incluse en potentiel dans ces œuvres « disparues », qui se déroule sous nos yeux, dans un fondu enchaîné qui va des Vénus antiques à Dali et Picasso en passant par Rembrandt ou Cézanne.

La cohérence de la continuité des images est soumise à l'exploitation de motifs, de lignes, de couleurs au cœur desquels le spectateur navigue en travelling comme dans un film vivant. Le rendu cinématographique est accentué par la mise en musique de cette vidéo hybride. Première œuvre d'art vidéo à entrer dans la collection, elle souligne la pertinence du travail de l'artiste à partir de la collection et des interrogations qu'elle suscite.

Vous trouverez en pièces jointes :

- Photographies couleurs des œuvres ;
- Avis favorable de la Commission scientifique régionale d'Acquisition du Ministère de la Culture – Direction régionale des Affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur (à joindre dès réception).

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DIRE** que la Ville se porte acquéreur de ces deux œuvres ;
- **AFFECTER** ces œuvres préalablement citées ci-dessus à l'inventaire du Musée Granet ;
- **DIRE** que la dépense correspondante sera imputée sur le budget du Musée Granet, dont la nomenclature est : 31 77 Acquisition d'œuvres d'art, chapitre 322-2161-903 section investissement (ligne Astre 4944), qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2023-215 - ACQUISITION DE DEUX ŒUVRES D'ART AVEC INSCRIPTION A
L'INVENTAIRE RÉGLEMENTAIRE DES COLLECTIONS DU MUSÉE GRANET -

Présents et représentés : 53
Présents : 34
Abstentions : 0
Non participation : 0
Suffrages Exprimés : 53
Pour : 53
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

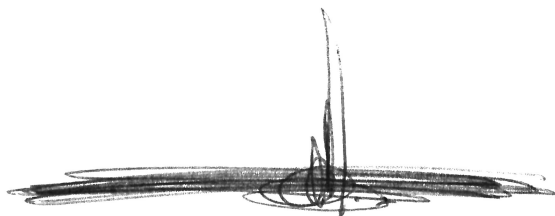
N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine Janer

A black ink signature consisting of a vertical line and a horizontal stroke.

Le secrétaire de séance,
Madame Kayané BIANCO

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a vertical line.

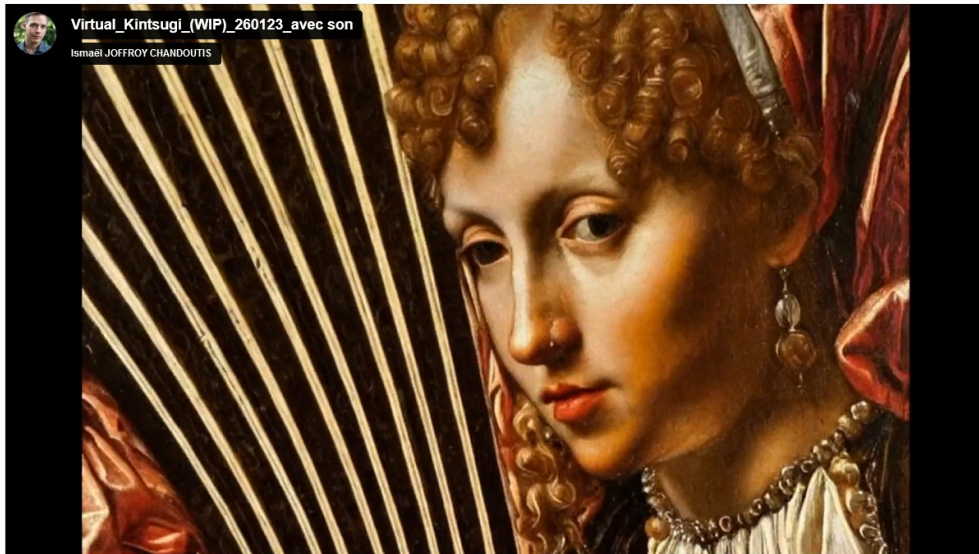
Compte-rendu de la délibération affiché le : 15/06/2023
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

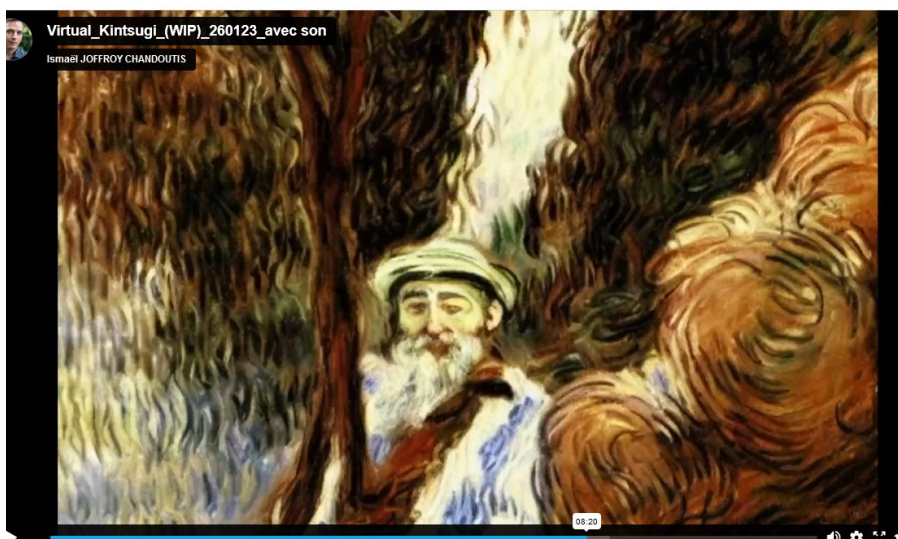
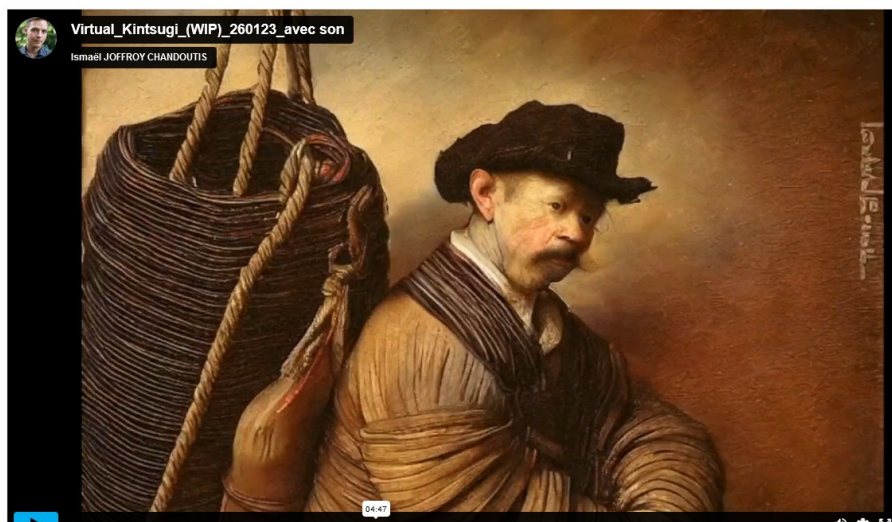
¹ « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le

Acquisition de deux œuvres d'art avec inscription à l'inventaire réglementaire des collections du musée Granet



Giovanni Battista Spinelli, *Judith s'appretant à trancher la tête d'Holopherne*, huile sur toile, vers 1650





Ismaël Joffroy-Chandoutis, *Virtual Kintsugi*, vidéo 11'50 min, 2022 (saisie d'images fixes issues de la vidéo)